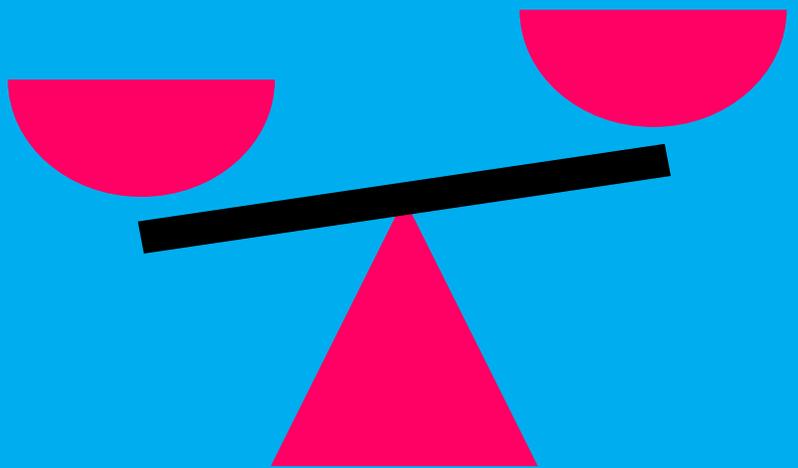


DOSSIER DE PRESSE

Séance plénière lundi 12 février 2024

Budget primitif



gironde.fr    

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

Ce lundi 12 février 2024, les élu·es du Département se sont réunies en séance plénière dans l'hémicycle Philippe Madrelle pour voter le Budget Primitif 2024.

Sommaire

BUDGET PRIMITIF 2024 : UN BUDGET « EMPÊCHÉ » UN APPEL À LA RAISON RÉPUBLICAINE	P.4
LE HANDICAP : GRAND CAUSE DÉPARTEMENTALE LA GIRONDE : TERRITOIRE 100% INCLUSIF	P.5
RSA : UNE CULTURE COMMUNE DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE REPRISE D'ACTIVITÉ DURABLE ET ÉMANCIPATRICE	P.6
PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT S'ENGAGER AUPRÈS DES PUBLICS LES PLUS VULNÉRABLES	P.7

Le budget primitif 2024 : un budget « empêché »

La tendance économique actuelle interroge le modèle de financement des départements et illustre la situation d'asphyxie dans laquelle ils se trouvent. **Privés de levier fiscal et de recettes dynamiques**, ils doivent mettre en œuvre des compétences bien souvent transférées par l'Etat, **se traduisant par des dépenses non compensées**.

2,19 milliards d'euros de dépenses

2,19 Mrds€

budget primitif en 2024

- ▶ Protection de l'enfance : 330,4 M€
- ▶ Autonomie : 413,1 M€
- ▶ Insertion et Revenu de Solidarité Active (RSA) : 278,6 M€
- ▶ Politiques éducatives (dont investissement) : 154,9 M€
- ▶ Protection et valorisation de l'environnement : 129,4 M€
- ▶ Cohésion et vie sociale (dont investissement) : 354,5 M€

2,19 milliards d'euros de recettes du Département soit +0,6% (contre +1,8% au Budget Primitif de 2023)

- 148 M€

Baisse des frais
de notaire
(DMTO) perçus
en 2023

- ▶ Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) : 552,9 M€
- ▶ Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) 415 M€ soit une chute de 26% (-148 M€)
- ▶ Fiscalité transférée : 321,2 M€
- ▶ Dotation de l'Etat : 186,6 M€

L'épargne brute est alors diminuée et impacte les marges de manœuvre du Département, freinant **sa capacité à autofinancer ses investissements mais n'altère en rien ses engagements**. Elle l'oblige cependant à faire **des choix d'économies pour atteindre l'équilibre budgétaire** auquel la collectivité est tenue légalement, quelques exemples :

- ▶ **L'aide aux communes est réévaluée** : 445 communes continueront à bénéficier de ce dispositif sur les 535 que compte la Gironde dans une logique de solidarité territoriale ;
- ▶ **Le soutien aux associations culturelles et sportives** sera davantage tourné vers celles qui oeuvrent au développement du lien social auprès des publics du Département (jeunes, personnes en situation de handicap, de précarité, d'isolement, etc.) ;
- ▶ **Abandon du transfert du parc routier départemental à Beychac-et-Caillau, soit 40 M€ ;**
- ▶ **L'investissement, déjà en dessous de la moyenne des départements de la même strate, sera freiné ;**
- ▶ **Les recrutements se verront ralentis et reportés.**

Un appel à la raison républicaine

Le Département, se voit voter un budget « empêché », dicté par d'insuffisantes compensations de l'Etat.

un budget « empêché » de

160 M€

Afin de ne pas se résoudre à ce contexte, un vœu pour un budget « juste » a été proposé au vote, au sein duquel, **l'Etat assurerait une compensation des Allocations Individuelles de Solidarité (APA, PCH, Hébergement PA/PH) à hauteur de 50% et de 88% pour le RSA** (comme ce fut le cas pour le Revenu Minimum d'Insertion), soit **160 millions d'euros**.



Le handicap : grande cause départementale

Territoire 100 % inclusif depuis 2019, le Département consacre sa grande cause 2024 aux personnes en situation de handicap.

Tout au long de l'année, des événements et actions seront proposés : journées girondines de l'habitat, soutien aux sportifs paralympiques impliqués auprès des collégiennes et des collégiens pour les sensibiliser au handicap, journées « sport ensemble », création en partenariat avec la caisse d'allocations familiales d'un pôle ressource handicap pour les familles, ouverture de nouvelles places en établissement et services, développement de l'offre de répit, etc.

Gironde 100 % inclusive : la feuille de route

Elle associe, les citoyens et leurs proches, les professionnels et les élus, et se décline en six axes : garantir l'accès aux droits et à l'exercice de la citoyenneté, faire progresser l'accès à la culture, au tourisme et aux vacances, faciliter la pratique sportive, encourager la participation de tous dès les premières étapes de la vie, soutenir l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, promouvoir un mode de vie choisi.

309 M€

de budget consacré à la politique du handicap

- ▶ **accompagnement à domicile, principalement la PCH : 148 M€**
- ▶ **aides sociales à l'hébergement en établissement : 143 M€**
- ▶ **transport de 1 700 élèves et étudiants : 11,7 M€**
- ▶ **fonctionnement de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) : 3,8 M€**

A cela s'ajoutent :

- ▶ **pour le soutien à la revalorisation des professionnels d'accompagnement à domicile : 19 M€**
- ▶ **pour le financement des Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) sur les territoires : 2,7 M€**

Un plan d'actions interne à la collectivité

En tant qu'employeur, elle se dote d'un plan d'actions pour mieux accompagner ses agents en situation de handicap. Ce plan vise enfin à prendre en compte le handicap dans toutes les politiques publiques qu'elle porte et qu'elle déploie sur le territoire.

Revenu Solidarité Active (RSA) : réinstaurer la confiance des allocataires en fondant l'action publique sur la reconnaissance de chacun

259 M€

enveloppe budgétaire
totale du RSA votée
en 2024

39 688

personnes
relèvent du RSA
(septembre 2023)

Le Département déploie une politique forte en faveur de l'insertion des publics en difficulté, **pour que tout un chacun puisse avoir « le droit à un devenir meilleur » et viser la reprise d'une activité durable et émancipatrice.**

En 2023, plus de 4 450 allocataires RSA ont fait l'objet d'un accompagnement social par 27 partenaires externes du Département, **venant ainsi compléter l'accompagnement de plus de 8 600 allocataires du RSA réalisé par les Maisons Départementales des Solidarités (MDS).**

Dans le champ de l'accompagnement professionnel, si Pôle emploi reste le référent unique du RSA pour près de 20 800 allocataires, 20 structures (7 Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), 10 Missions Locales (ML), 3 associations) contribuent à une prise en charge diversifiée de plus de 4 900 girondins au RSA.

Ces partenariats seront poursuivis en 2024, avec la volonté de dynamiser ce réseau par un travail d'animation et de réflexion collective visant à mettre en place un socle commun et à rénover le contenu du **Contrat d'Engagement Réciproque.**

Penser insertion et inclusion nécessite d'abord d'élaborer une politique pour changer les regards et les postures. Cela demande également de mettre en place **une action tournée sur les opportunités qui s'ouvrent dans une société en pleine mutation.** C'est ce même objectif qui a motivé la construction depuis 2023 d'un outil numérique de suivi des parcours, **Horizon Gironde.**

Horizon Gironde, un accompagnement des allocataires sur-mesure

Tout d'abord déployé sur le territoire pilote du Bassin (le nom faisant référence à la plage océanique de l'Horizon), les ouvertures d'Horizon Gironde seront successives pour les huit autres Pôles Territoriaux de Solidarité (PTS) de janvier à octobre 2024.

Le développement de ce système d'information innovant et partagé entre tous les professionnels intervenant auprès des allocataires du RSA (évoqués plus haut) sera accompagné d'un plan de formation pour près de 610 référents RSA (dont 300 agents départementaux) **qui ambitionne aussi de poser les fondations d'une culture commune de l'accompagnement.**

Pour les référents RSA, il s'agit d'un gain de temps administratif qui pourra être redéployé au bénéfice des allocataires : contractualiser plus simplement, consigner et suivre les actions initiées, et surtout les orienter vers des offres de services adaptées à leurs besoins.

Ce développement permet de redonner du sens à l'accompagnement proposé, d'outiller les référents RSA dans leurs missions, de sécuriser le parcours des allocataires en prenant davantage en compte leurs paroles, leurs situations face à la complexité des réalités de l'emploi, et de la valeur du travail.

L'habitat pour toutes et tous avec des logements dignes et abordables

Le Département de la Gironde maintient son engagement en matière d'habitat des publics les plus vulnérables qu'il accompagne : jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), personnes en insertion, ménages les plus modestes, personnes âgées en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap, en s'appuyant sur **le nouveau plan départemental de l'habitat pour la période 2024-2029**, avec notamment :

Aides à la pierre

L'intervention du Département dans le cadre de l'aide à la pierre permet d'apporter un soutien significatif aux collectivités dans leurs politiques d'amélioration de l'habitat privé. Elle permet de lutter contre l'habitat indigne, de mettre en accessibilité des logements, de combattre la précarité énergétique,

33,6 M€

de budget en faveur
de l'habitat

- ▶ **5,5 M€ pour la production de logements locatifs sociaux**
- ▶ **1,5 M€ de soutien à la rénovation pour les propriétaires les plus modestes**

Accompagnement en ingénierie des communes, des Etablissements Publics de Coopération Intercommunaux et des collectivités

Cet appui se fait via plusieurs leviers : des subventions aux collectivités en co-financement d'études, ou encore la mobilisation de dispositifs permettant l'octroi de moyens supplémentaires.

- ▶ **200 000 € d'appui en ingénierie**

Fabriqu'cœurs d'Habitat

Ce dispositif volontariste est maintenu. Il vise à faire émerger les solutions d'habitats innovants.

- ▶ **1 M€ dédié à ce dispositif**

Logements dédiés aux Girondines et Girondins accompagnés par le Département

La collectivité soutient la création de logements très sociaux et de résidences sociales, de logements adaptés. Ce soutien répond aux situations difficiles gérées et relayées par les travailleurs sociaux des Maisons du Département des Solidarités.

- ▶ **2 M€ pour le financement de projets**
- ▶ **330 000 € d'aide au fonctionnement des foyers des jeunes travailleurs**

Contacts presse

Typhaine Cornacchiari

06 18 18 22 44

typhaine.cornacchiari@gironde.fr

Anne-Gaëlle Mc Nab

06 28 20 65 31

anne-gaëlle-mcnab@gironde.fr

Marie-Hélène Popelier

06 22 29 26 72

m.popelier@gironde.fr

Adrien Montiel

06 01 11 07 39

a.montiel@gironde.fr

Site : Gironde.fr

Facebook : Département de la Gironde

Twitter : @gironde